



**Ministère de la Culture**  
3 rue de Valois - 75001 Paris  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Décembre 2019

Projet de loi relatif  
à la communication  
audiovisuelle et  
à la souveraineté  
culturelle à l'ère  
numérique

turner  
—cultu  
souveraineté —  
ère numérique  
—audiovisuel  
communicatio

# PRÉPARER LA TÉLÉVISION ET LA RADIO DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

## Aujourd'hui, l'audiovisuel demeure le premier loisir culturel des Français



3h46 / jour  
(source : Médiamétrie)

c'est le temps que les Français passent devant les programmes télévisés (TF1, France Télévisions, Canal+, OCS...) sur tous leurs écrans



9 sur 10

c'est le nombre de Français qui écoutent la radio au moins une fois par mois

## Depuis 30 ans, le secteur s'est profondément transformé avec l'arrivée massive du numérique



Les acteurs, écrans et contenus se sont multipliés (arrivée de nouveaux acteurs du numérique, comme Netflix, Amazon Vidéo, Disney, YouTube...)



Les modes de consommation ont été modifiés en profondeur (vidéos à la demande et podcasts plébiscités)

## UN PROJET DE LOI, DEUX AMBITIONS

**Une ambition de dynamisme et de souveraineté culturelles:** développement de la **diversité**, de la **créativité** et du **rayonnement** de l'audiovisuel et du cinéma français.

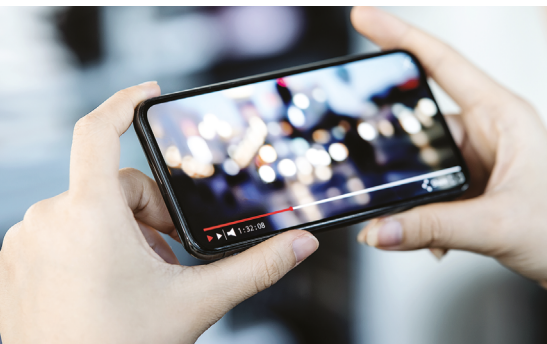
**Une ambition démocratique, sociétale et citoyenne,** afin de protéger les citoyens de certains excès du numérique et de leur offrir à tous, urbains ou ruraux, de l'Hexagone ou d'Outre-mer, de tous les âges et de tous les milieux, un service plus proche et plus efficace.

# LA DIVERSITÉ DES ACTEURS...



...ET DE L'OFFRE Des séries,  
des films,  
du divertissement  
ou des documentaires,  
sur tous les écrans  
et pour tous les publics

SERA  
CONFORTÉE



La loi favorisera  
l'accès des citoyens  
à des programmes audiovisuels  
de qualité, diversifiés et pluralistes

Elle permettra le financement  
de la création française  
par les plateformes



L'impact sera mesuré par :

- la part d'œuvres françaises et européennes disponibles sur les catalogues des services audiovisuels à la demande
- le montant des investissements réalisés en France dans la production d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques françaises par des services étrangers

LA TNT PASSERA  
À LA NORME  
« ULTRA HAUTE  
DÉFINITION »  
D'ICI 2024



La TNT, seul mode de diffusion audiovisuelle  
garantissant gratuité et anonymat,  
bénéficiera de services enrichis

Pas d'obligation à court terme  
de rééquipement des foyers



Par ailleurs, la radio numérique terrestre sera généralisée. Ainsi, chacun pourra bénéficier d'un son de meilleure qualité, d'une continuité d'écoute plus importante et de l'arrivée potentielle de nouvelles stations.



# TOUS LES FRANÇAIS DISPOSERONT D'UNE OFFRE GRATUITE DE CINÉMA 7/7 JOURS

Actuellement, les règles applicables

sur les « jours interdits » de cinéma, totalement obsolètes, interdisent la diffusion de films de cinéma sur la télévision gratuite les mercredi, vendredi, samedi soirs et dimanche dans la journée

En supprimant cette réglementation,

la loi permettra aux téléspectateurs,

notamment ceux qui ne peuvent pas aller au cinéma

ou s'abonner à des offres payantes,

d'avoir accès tous les jours de la semaine

à des films de cinéma sur la télévision gratuite

L'impact sera mesuré à travers  
**le nombre de téléspectateurs de films  
de cinéma à la télévision.**

# LES PROGRAMMES SERONT PLUS ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Aujourd'hui, seuls les services

dits « linéaires » (les chaînes de TV) ont l'obligation

de rendre accessibles leurs programmes

aux personnes en situation de handicap,

alors même que les Français dans leur ensemble

ont chaque jour davantage recours

aux services « à la demande »



Audiodescription



Sous-titrage



Langage des signes

L'impact sera mesuré par **l'augmentation du volume horaire de programmes accessibles** (langue française des signes (LSF), sous-titrage et audiodescription) **et par l'accroissement de l'évaluation qualitative portée par les associations de personnes en situation de handicap** visuel ou auditif.



# UN RÉGULATEUR PLUS FORT AUX COMPÉTENCES ÉLARGIES AUX MÉDIAS DE L'INTERNET

En créant l'ARCOM,  
fusion du CSA et de la HADOPI

En garantissant la liberté  
d'expression et le droit des citoyens

En faisant appliquer les législations  
sur le droit d'auteur

L'ensemble des publics sera mieux  
protégé des contenus haineux, illicites

Les mineurs seront mieux protégés  
des contenus pornographiques

La lutte contre le piratage  
sera renforcée et plus efficace



# TRANSFORMER L'AUDIOVISUEL PUBLIC À L'ÈRE NUMÉRIQUE

réaffirmer les missions  
de l'audiovisuel public

Information

Éducation

Ambition culturelle

Cohésion sociale

Rayonnement international

Proximité

Une offre de programmes  
pour tout public et sur  
tous supports

Le rôle premier de l'audiovisuel public

doit être de pouvoir toucher l'intégralité de la population française

par des programmes adaptés aux besoins et aux modes

de consommation de chacun (poste de télévision,

ordinateur, tablette, téléphone)

L'audiovisuel public doit rassembler ses forces  
et se réunir au sein de **France Médias**  
pour devenir une référence en Europe

